

Mise en œuvre en Indonésie

Avec 50 à 60 % de couvert forestier, le troisième plus grand massif forestier au monde après l'Amazonie et le Bassin du Congo, entre un et quatre millions d'hectares de forêt disparus ou dégradés par an, un troisième rang mondial au palmarès des pays émetteurs de gaz à effet de serre... l'Indonésie était destinée à jouer un rôle majeur dans les négociations pour la REDD.

Les taux élevés de déforestation et de dégradation sont la conséquence directe d'une appropriation des forêts par l'État, et des rôles économiques jusque-là dévolus aux forêts : source de devises par l'exploitation du bois, réserve foncière pour le développement de cultures pérennes et de plantations forestières. L'état des forêts indonésiennes continue à se détériorer en raison de l'exploitation forestière légale et illégale, la conversion à l'agriculture par les grandes compagnies, l'installation de transmigrants ou les défriches de cultivateurs sur brûlis, l'exploitation minière, etc.

La REDD introduit une dimension nouvelle : la possibilité de collecter des fonds sans détruire ou convertir la forêt. Tous les acteurs concernés se sont hâtés de signaler leur intérêt pour la REDD et de se placer en bonne position pour percevoir une partie de cette nouvelle manne. Contrairement à de nombreux autres pays tropicaux où les grandes ONG internationales mènent la danse, le Ministère indonésien des Forêts, épaulé par l'Agence nationale de planification et de développement (BAPPENAS), a rapidement pris la situation en main. Pourtant rarement loué pour son efficacité, le Ministère a su élaborer une stratégie nationale pour la REDD et coordonner les multiples programmes de préparation à la REDD au rang desquels il convient de citer l'ONU-REDD, les programmes mis en place par la Banque Mondiale et le gouvernement australien, et les initiatives lancées par divers organismes (KFW/GTZ, JICA, KOICA, OIBT, AFD, etc.). En appui à la

mise en oeuvre de la stratégie nationale, l'Indonésie développe depuis 2007 des méthodes d'évaluation et de suivi, un système d'information sur les ressources forestières et un système de comptabilisation du carbone national avec l'aide de l'Australie.

L'Indonésie fait figure de précurseur

L'Indonésie, par l'élaboration rapide de diverses réglementations concernant la REDD, fait figure de précurseur pour d'autres gouvernements du Sud. Bien que souvent critiquée, la mise en oeuvre peu participative de ces réglementations s'est avérée très efficace, et le Ministère des Forêts est devenu un passage obligé pour tout projet se réclamant de la REDD. Même des groupes indigénistes relativement radicaux comme AMAN ont décidé de renouer le dialogue avec le Ministère des Forêts dans l'objectif plus ou moins avoué de réclamer leur part du gâteau.

La première réglementation mise en place dès 2008 (PP No 68/2008) contrôle l'organisation des activités de démonstration sur la réduction des émissions de carbone dues à la déforestation et à la dégradation. Elle stipule toutes les procédures obligatoires à la reconnaissance d'une démonstration REDD. La seconde (No 30/Menhut-II/2009) définit les critères à observer pour un projet REDD dans divers types de forêts et de tenures. Elle stipule la nécessité d'obtenir une recommandation du gouvernement local, l'approbation du Ministère, et la possibilité de vendre les crédits REDD sur le marché international.

La plus récente des réglementations (No 36/Menhut-II/2009) concerne les procédures pour l'obtention de licences et permis commerciaux de séquestration du carbone dans des forêts de production ou protégées. Elle inclut même les forêts sous gestion durable, alors que leur intégration dans la REDD fait toujours l'objet de vives controverses au sein de l'ONU-REDD.

L'Indonésie s'est clairement placée dans le peloton de tête des nations concernées par la REDD. La Presse se fait régulièrement l'écho des milliards de dollars qui pourraient se déverser sur l'archipel. Les délégations indonésiennes aux grandes conférences sur le changement climatique avoisinent la centaine de participants. Le Président de la République en personne se déplace en Norvège pour promettre un moratoire de la déforestation en contrepartie d'une assistance financière d'un milliard de dollars. L'ours n'est pas encore tué, mais tous les efforts convergent vers la mise en place du marché où il sera vendu.

Pourtant de nombreuses interrogations persistent quant à la viabilité d'un tel marché. En l'absence de garde-fous, le marché du carbone va surtout injecter plus d'argent dans un système déjà corrompu et compliquer davantage un assainissement pourtant bien nécessaire. Le rôle néfaste des intermédiaires (carbon brokers) auprès de gouvernements locaux peu informés et avides de liquide est particulièrement craint. Le partage de la manne entre le niveau national, les gouvernements locaux et les populations forestières reste également un sujet de préoccupation pour de nombreuses ONG. Curieusement, l'impact de la REDD sur le changement climatique ne semble préoccuper que très peu de monde.

Auteur : **Patrice Levang**



Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011
Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

